



# NÉGOCIATIONS ANNUELLES 2020

## En cette année particulière...

Aujourd'hui plus que jamais, en période d'épidémie où la santé et notre modèle social sont des biens si fragiles, la CGT aborde les négociations 2020 en rappelant que nous sommes un syndicat de lutte qui œuvre avant tout :

- Pour la défense des salarié.e.s et de leurs droits
- Contre une politique du gouvernement qui s'attaque à tous les fondamentaux (retraite, sécurité sociale, salaires, droits du travail, services publics...) et qui s'attelle en particulier à marchandiser la santé et l'action sociale, dans un monde où le profit devient l'enjeu au détriment de la qualité de la prise en charge et des conditions de travail
- Contre la précarité et les temps partiels subis

Plus que jamais, nous menons la lutte contre une flexibilité maltraitante et contre les discriminations.

Les salarié.e.s ont droit à des emplois en CDI à temps plein, avec des salaires décents et des possibilités de formations qualifiantes.

## REVENDEICATIONS 2020

Nous demandons :

- Que l'employeur revienne sur sa décision unilatérale de suspendre l'acquisition d'ancienneté, tel qu'annoncé dans le mail du 8 septembre 2020
- Qu'il porte, via son syndicat employeur, nos demandes répétées de revalorisations de salaire de 300 euros pour toutes et tous lors des négociations à venir
- Le versement d'une prime "pouvoir d'achat" avant fin 2020
- A aller plus loin que les accords existants avec la mise en place d'un "forfait mobilité durable" exonéré d'impôts et de cotisations sociales tel que c'est désormais possible jusqu'à 400 euro/an
- Une augmentation de la participation employeur à la complémentaire santé et le maintien du versement de la part patronale pendant les périodes de congé parental, congé maternité, maladie professionnelle et accident du travail
- La prise en charge de la journée de solidarité par l'employeur
- la fin des 3 jours de carence en cas d'arrêt maladie à partir du 3ème mois d'embauche



# NÉGOCIATIONS ANNUELLES 2020

**Les salariés d'une Fondation de plus de 100 établissements en France méritent une vraie négociation sur le dialogue social dans l'entreprise et sur les moyens alloués aux Instances Représentatives du Personnel.**

Dans le cadre sanitaire actuel et l'organisation par l'employeur de **télétravail**, nous demandons la **mise en place d'un accord** sur ce thème.

De plus, la CGT s'inscrit dans la **poursuite des négociations en cours** sur les thèmes :

- Égalité professionnelle femmes/hommes
- Don de jours